VILLE
Aizenay
La vie nature



Les agents municipaux au service du patrimoine bâti

durable
solidaire
vivante
économique

L'ECHO Agésinate

L'ACTU DE VOTRE VILLE

p.05 DOSSIER
Les agents municipaux au service du patrimoine bâti

p.12-13 AIZENAY, ville dynamique
Nouvelles installations

p.20 AIZENAY, ville vivante
Le Salon d'Automne

NOVEMBRE 2026 // N°232



L'Echo Agésinate se lit aussi en numérique...

Vous souhaitez lire le magazine municipal en ligne ?
Vous pouvez le télécharger sur www.aizenay.fr/Les publications/L'Echo Agésinate

Vous ne souhaitez plus recevoir la version papier dans votre boîte aux lettres ?
Demandez votre autocollant « Ici, je télécharge mon magazine » à l'accueil de la mairie en laissant vos coordonnées et apposez-le sur votre boîte aux lettres.



INFOS MAIRIE
8 Avenue de Verdun
85190 Aizenay
Tél. 02 51 94 60 46

contact@mairie-aizenay.fr
www.aizenay.fr

HORAIRES D'OUVERTURE :

- ACCUEIL :
 Du lundi au vendredi
 de 9h00 à 13h00 et
 de 14h00 à 17h30
 Permanence le samedi de 9h00 à 12h00

Retrouvez l'actualité de la ville sur :
Ville.Aizenay @Aizenay_ville

L'ECHO AGÉSINATE

NOVEMBRE 2026 // N°232

Magazine municipal d'informations édité par la Mairie d'Aizenay

Directeur de la publication
Franck ROY

Rédaction - Conception - Mise en page
Service communication - Mairie d'Aizenay

Crédit photos
Ville d'Aizenay, Adobe stock

Impression
Imprimerie du Bocage - Aizenay



DOSSIER
p.05
Des agents municipaux au service du patrimoine bâti

Sommaire

Édito p. 3
Retour en images p. 4
Dossier p. 5

Ville durable
p.10


Zone Bleue : *le dispositif évolue*

Ville dynamique
p.12



Label *Préférence commerce*

Ville solidaire
p.14



Téléthon *2026*

Ville vivante
p.22



Salon d'Automne
35e édition

Informations p. 25
Paroles d'élus p. 26
Permanences p. 27





Édito

Lundi 19 octobre 2026, à 12h00, à l'appel de l'Association des Maires de France et de l'Association des Maires et Présidents de Communautés de Vendée, chaque commune était appelée à proposer un rassemblement républicain. Si ces rassemblements ont eu lieu, un peu partout en France, comme devant notre mairie à Aizenay, c'est parce que nous ne pouvons pas rester silencieux face aux violences et aux dégradations qui ont marqué les manifestations du samedi 17 octobre 2026. Des commerces ont été saccagés, des bâtiments publics dégradés, des lieux qui appartiennent à tous ont été pris pour cible, comme la mairie de Limoges.

Derrière ces dégradations, il y a des commerçants dont le travail et parfois toute une vie sont fragilisés. Il y a des agents publics qui voient leur outil de travail détérioré. Il y a des habitants qui se sentent blessés, inquiets, parfois en colère. Et il y a, surtout, des biens collectifs financés par l'argent de chacun d'entre nous, c'est-à-dire par l'effort de tous.

Nous devons le dire clairement : rien ne justifie la violence, rien ne justifie de s'en prendre aux biens d'autrui, rien ne justifie de dégrader ce qui appartient à la collectivité.
Bien sûr, nous ne pouvons ignorer les difficultés rencontrées face à la vie chère. Nous ne pouvons pas faire comme si les inquiétudes de notre jeunesse, les revendications des lycéens et le besoin d'être entendu n'avaient pas de fondement.

La démocratie, c'est précisément la possibilité d'exprimer ses désaccords, de manifester, de revendiquer et de faire évoluer les choses. Mais la liberté de manifester ne donne pas le droit de détruire. La colère, aussi légitime puisse-t-elle être, ne peut devenir une autorisation de blesser, d'intimider ou de saccager.

La violence ne donne pas plus de force à une revendication. Elle la fragilise. Elle détourne l'attention des problèmes de fond et fait payer le prix de cette violence à ceux qui n'en sont pas responsables.

Une mairie, un commerce, une école, un équipement public : ce ne sont pas simplement des murs ou des bâtiments. Ce sont des lieux de vie, de travail, de solidarité et de rencontres. Ils incarnent notre capacité à faire société, malgré nos différences et nos désaccords.
Ce lundi 19 octobre, ce rassemblement, devant notre mairie d'Aizenay, était là pour rappeler ce qui nous unit et ce que nous devons préserver ensemble : le respect des personnes, le respect du bien commun, le dialogue et les règles de notre République.

Nous pouvons débattre, contester, revendiquer et nous mobiliser. Nous devons même pouvoir le faire librement. Mais nous devons le faire sans renoncer à ce qui fonde notre vie collective : le respect de l'autre et la responsabilité de nos actes.
Face à la violence, opposons la dignité, face aux dégradations, opposons la solidarité, face aux divisions, faisons le choix du dialogue.

Parce que notre démocratie mérite mieux que la violence, et parce que notre avenir ne peut se construire que dans le respect de chacun.

Franck ROY
Maire d'Aizenay
1er vice président de la Communauté de communes Vie et Boulogne



Cérémonie des vœux à la population

Monsieur le Maire, Franck Roy, et les membres du conseil municipal vous invitent à la traditionnelle cérémonie des vœux, qui se déroulera le **mardi 5 janvier 2027, à 18h30**, à la salle Les Quatre Rondes.

Retour en images



La Joséphine
Les Agésinates se sont une nouvelle fois mobilisées pour soutenir la lutte contre le cancer du sein.



Nouveaux arrivants
Les nouveaux arrivants ont été accueillis par Franck Roy, Maire d'Aizenay et son équipe au cin 'étoile.



Les journées du patrimoine
Deux visites du centre-ville, guidées par Julie, ont été proposées aux curieux pour découvrir le patrimoine local avec une pause dégustation de produits locaux.



Semaine bleue
Un atlier d'art floral a été proposé aux seniors dans le cadre de la Semaine bleue.



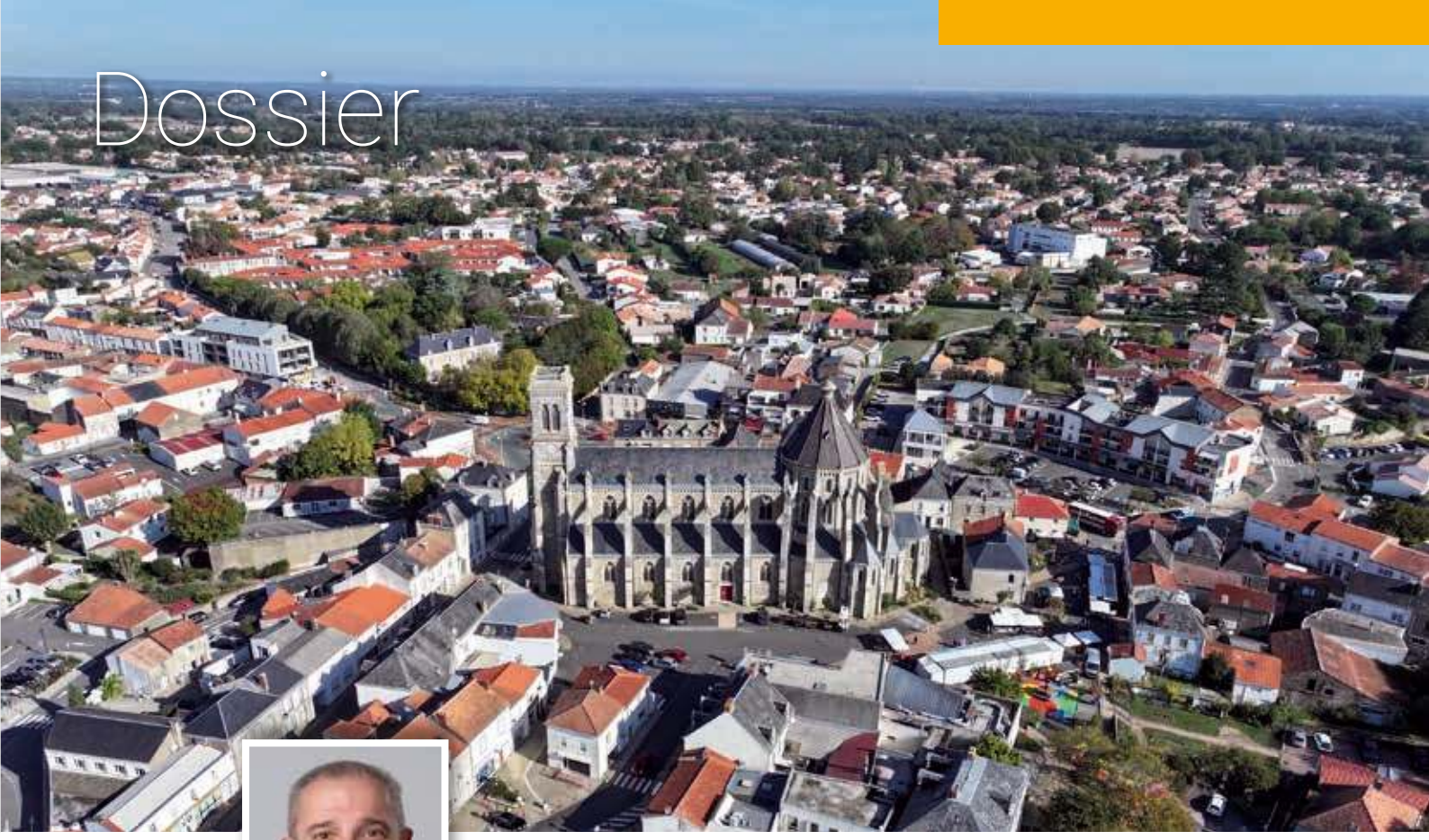
Semaine bleue
Les seniors ont pu participer à un atelier d'auto massage pour prendre soin d'eux.

Conseil Municipal des Enfants
14 nouveaux membres intègrent le CME.





Semaine bleue
Le Conseil des Sages a ouvert les portes de l'atelier des vieux outils pour le plus grand plaisir des visiteurs.





Christophe Guillet
Adjoint au cadre de vie à l'aménagement

Préserver notre patrimoine bâti, préparer l'avenir

Le patrimoine bâti communal est un bien précieux, au service de tous les Agésinates. Écoles, bâtiments administratifs, équipements sportifs et culturels, salles associatives : ces lieux font vivre notre commune et participent chaque jour à la qualité de notre cadre de vie.

Entretenir, rénover et adapter nos bâtiments, c'est faire le choix d'une action municipale responsable et tournée vers l'avenir. Cela signifie garantir la sécurité et le confort des usagers, maîtriser les dépenses publiques et engager progressivement nos équipements dans la transition énergétique.

Cette ambition repose aussi sur l'engagement quotidien de nos agents municipaux, que nous tenons à remercier pour leur travail et leur implication. En effet, avec près de 39 000 m² de bâtiments à entretenir et plus de 2 400 demandes d'interventions enregistrées en 2025, la gestion de notre patrimoine bâti représente un travail considérable. Elle exige une organisation rigoureuse, une capacité à hiérarchiser les priorités et une attention constante portée à la sécurité et au bon fonctionnement des installations. L'action des agents municipaux, souvent discrète, est essentielle au bon fonctionnement de notre ville.

Notre responsabilité est claire : préserver durablement ce que nous avons construit, anticiper les besoins de demain et veiller à ce que chaque euro public contribue à l'intérêt général.

Prendre soin de notre patrimoine bâti, c'est investir dans l'avenir d'Aizenay pour le bien-vivre de ses habitants.

Christophe GUILLET
Adjoint au cadre de vie et à l'aménagement

Dossier

DES AGENTS MUNICIPAUX

au service du patrimoine bâti

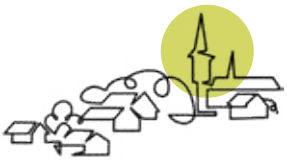
PATRIMOINE BÂTI

Un patrimoine bâti qui en impose !

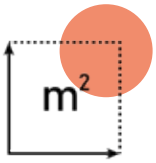
Avec de nombreux équipements ouverts au public, la commune dispose d'un patrimoine bâti qui nécessite une attention quotidienne.

Écoles, salles associatives, équipements sportifs, bâtiments administratifs ou culturels : derrière leur bon fonctionnement se trouvent les équipes des services Hygiène & Propreté et Bâtiments, qui assurent chaque jour leur entretien, leur aménagement et leur maintenance.

Données *chiffrées*



67
bâtiments communaux



38 900
c'est le nombre de m² à entretenir.



8
agents du service hygiène et propreté.



6
agents du service bâtiment.



2434
demandes d'intervention en 2025.



26,99 %
des interventions concernent les établissements scolaires.



26,54 %
des interventions concernent les équipements sportifs.



8,59 %
des interventions concernent les batiments administratifs.



6,78 %
des interventions concernent les salles polyvalentes et les bâtiments de culte.



4,81 %
des interventions concernent les équipements culturels.



26,29 %
des interventions concernent toutes les autres interventions.

LES TRAVAUX EN COURS :

- **Rénovation de la chaufferie** de la salle Les Quatre Rondes,
- **Remplacement du** bardage de l'accueil de loisirs Chouette et Compagnie

DÉMARCHE

Gestion des demandes d'intervention

Chaque jour, les services techniques municipaux sont sollicités pour de nombreuses interventions.

Pour assurer un suivi efficace et apporter une réponse adaptée dans les meilleurs délais, les services techniques s'appuient sur un logiciel métier pour enregistrer toutes les demandes. Cela permet de conserver un historique, de suivre l'avancement des interventions et d'assurer une traçabilité complète des actions réalisées.

Chaque demande est analysée, planifiée selon son niveau d'urgence, d'importance et attribuée à l'agent ou à l'équipe le plus compétent pour intervenir. Grâce à cette organisation, les équipes peuvent optimiser leurs déplacements, coordonner leurs interventions et garantir un traitement plus efficace des sollicitations.

Certaines demandes peuvent nécessiter plusieurs semaines ou mois avant leur réalisation lorsqu'elles impliquent des études préalables, des commandes de matériel ou l'intervention d'entreprises extérieures.

Comment transmettre une demande ?
Pour signaler un dysfonctionnement ou un problème sur un équipement, vous pouvez contacter les services communaux. Afin de garantir un traitement efficace, il est recommandé de s'adresser au service compétent selon la nature de votre demande.

👉 **Vous êtes une association**, contactez le service Vie associative au 02 51 94 89 58 qui assurera l'enregistrement et le suivi de votre demande.



👉 **Vous êtes un administré**, contactez les Services Techniques au 02 51 34 71 32.

LE SERVICE HYGIÈNE & PROPRETÉ

Des locaux propres et accueillants

Composé de 8 agents, le service Hygiène & Propreté assure l'entretien quotidien des bâtiments communaux, parmi lesquels les bâtiments administratifs, les salles municipales, les équipements sportifs et culturels.

Leur mission va bien au-delà du ménage. Ils veillent à maintenir des conditions d'hygiène optimales pour l'ensemble des utilisateurs des équipements municipaux.

Chaque jour, ils assurent le nettoyage des locaux, l'entretien des sols et des sanitaires, la gestion des produits d'entretien et le respect des protocoles d'hygiène.
Au-delà de ces missions, plusieurs agents de l'équipe participent également à l'encadrement de la pause méridienne des enfants scolarisés au sein du groupe scolaire Louis Buton et de l'école de La Pénière. Ils contribuent ainsi au bon déroulement de ce temps important de la journée.

Grâce à leur travail rigoureux, les habitants bénéficient d'espaces propres, agréables et sains, favorisant le bien-être de tous.
Le nettoyage des écoles publiques et de la petite crèche Les Petits Moineaux est assuré par un prestataire extérieur désigné par la Ville.







Dossier

DES AGENTS MUNICIPAUX au service du patrimoine bâti

LE SERVICE BÂTIMENTS

Entretenir, rénover et aménager le patrimoine communal

Le service bâtiments de la ville d'Aizenay, composé de 6 agents, assure la gestion, l'entretien, la maintenance et le suivi technique du patrimoine bâti de la collectivité.

Ils interviennent sur l'ensemble des bâtiments communaux afin de garantir :
• leur sécurité et leur conformité réglementaire ;
• leur bon fonctionnement et leur disponibilité pour les usagers ;
• la préservation du patrimoine communal ;
• l'amélioration de la performance énergétique et environnementale ;
• l'accompagnement technique des projets portés par la collectivité.

Un service aux compétences multiples
Les agents sont polyvalents et mobilisent des compétences variées en :
- plomberie,
- électricité,
- peinture,
- menuiserie,
- serrurerie
- maintenance générale.

Qu'il s'agisse d'une réparation urgente, de la rénovation d'une salle ou de la création d'un nouvel aménagement, leur objectif reste le même : offrir aux habitants, aux associations et aux agents communaux, des équipements sûrs, fonctionnels et adaptés à leurs usages.

Les agents techniques assurent le suivi technique des bâtiments appartenant ou gérés par la collectivité, par exemple :
• L'Hôtel de Ville,
• La Police Municipale,
• Les Services Techniques,
• Le groupe scolaire Louis Buton et l'école de la Pénière,
• la petite crèche "Les Petits Moineaux", l'accueil de loisirs "Chouette et Compagnie" et l'Antenne Jeunesse,
• Les équipements sportifs (complexes sportifs Galerne-Noroît, le Dojo, OmEGA, les Ganneries, local Les 3 vélos, les salles de tennis...),
• Les équipements culturels (cinéma, ludothèque, médiathèque, école de musique...),
• Les salles municipales (Salle Les Quatre Rondes et Georges Hillairiteau),
• Le centre social, le logement d'urgence, le logement de la PAUSE, le secours catholique, l'épicerie solidaire, les locaux de l'ADMR...,
• Les équipements cultuels (l'église Saint-Benoît, la Petite Chapelle Saint-Joseph et le presbytère),
• Les sanitaires publics,
• Le Centre Médico Psychologique et le logement des médecins,...



Leur mission ne se limite pas à réparer les équipements ou à assurer la maintenance des locaux. Les agents conduisent également de nombreux travaux destinés à faire évoluer les bâtiments communaux afin qu'ils répondent aux besoins des usagers :
- réaménagement d'espaces,
- amélioration du confort,
- adaptations fonctionnelles,
- embellissement des locaux,

font partie intégrante de leurs interventions.







SÉCURITÉ DES BÂTIMENTS

Un agent de prévention pour la sécurité des agents et des usagers

Au sein des services techniques municipaux, l'agent de prévention joue un rôle essentiel dans la sécurité des agents, des habitants et des équipements communaux.

Par son expertise et sa vigilance quotidienne, l'agent de prévention participe à la prévention des risques et au bon respect des nombreuses obligations réglementaires qui s'imposent à la collectivité.

Garantir la conformité des bâtiments communaux

Il assure le suivi réglementaire des Établissements Recevant du Public (ERP), prépare et accompagne les commissions de sécurité et d'accessibilité et veille à la mise en œuvre de leurs prescriptions.



Assurer le suivi des contrôles réglementaires

L'agent de prévention coordonne les contrôles obligatoires des équipements communaux concernant notamment :
- les installations électriques et de gaz
- les systèmes de sécurité incendie,
- les ascenseurs,
- les aires de jeux pour enfants,
- les agrès sportifs,
- les équipements de travail…

Il veille à ce que les observations formulées lors de ces contrôles soient traitées par les services concernés dans les meilleurs délais.

Prévenir les risques professionnels

L'agent de prévention :
- identifie les risques professionnels,
- accompagne les équipes dans l'application des bonnes pratiques,
- participe à l'analyse des accidents,
- organise des actions d'information et de formation sur les gestes et postures, le travail en hauteur, l'utilisation des équipements ou la sécurité des chantiers,
- accompagne les encadrants lors de l'évolution des méthodes de travail ou de l'acquisition de nouveaux matériels afin d'intégrer les exigences de sécurité dès la conception des projets.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Tout établissement recevant du public doit être déclaré en mairie.

Vous ouvrez un commerce, un cabinet professionnel, une agence, un restaurant, un salon de coiffure ou tout autre établissement accueillant du public ?

Une déclaration auprès de la mairie est nécessaire.

Cette démarche permet à la mairie de s'assurer que les locaux concernés répondent aux règles applicables en matière de sécurité incendie et d'accessibilité aux personnes en situation de handicap. Les services municipaux peuvent ainsi orienter les porteurs de projet dans leurs démarches administratives et veiller au respect des obligations réglementaires liées aux Établissements Recevant du Public (ERP). Même lorsqu'aucun permis de construire n'est nécessaire, certaines autorisations ou déclarations préalables peuvent être requises avant l'ouverture au public.

ENVIRONNEMENT

Performance énergétique et environnementale

Face à l'évolution du coût de l'énergie et aux enjeux environnementaux, la commune mène une politique active d'amélioration de la performance énergétique de son patrimoine bâti.

Mieux consommer l'énergie

Le service bâtiments assure le suivi des consommations d'électricité et de gaz des différents équipements communaux. Cette surveillance permet d'identifier rapidement les dérives de consommation, les anomalies techniques ou les équipements énergivores.

L'objectif est de garantir le meilleur niveau de confort pour les usagers tout en maîtrisant les dépenses publiques.

Parmi les actions menées :
- le suivi des consommations énergétiques,
- l'optimisation des systèmes de chauffage,
- le remplacement progressif des éclairages par des solutions LED,
- la programmation des équipements en fonction de l'occupation des locaux.

Rénover pour préparer l'avenir

La performance énergétique se construit également à travers les travaux de rénovation réalisés dans les bâtiments communaux. Lors des opérations de réhabilitation ou d'extension, une attention particulière est portée à l'isolation des bâtiments, la performance des menuiseries, l'efficacité des systèmes de chauffage et de ventilation, l'amélioration du confort été comme hiver.

Développer les énergies renouvelables

Lorsque les conditions techniques et économiques le permettent, la commune étudie l'intégration de solutions de production d'énergie renouvelable dans ses projets. L'installation de panneaux photovoltaïques sur certains bâtiments communaux constitue notamment une piste de développement pour produire localement une partie de l'énergie consommée par les équipements municipaux.

Préserver les ressources naturelles

L'action du service Bâtiments ne se limite pas à la seule question de l'énergie. La préservation de la ressource en eau fait également partie des préoccupations quotidiennes. La détection rapide des fuites, la modernisation des équipements sanitaires, la récupération des eaux pluviales lorsque cela est possible et le suivi des consommations contribuent à réduire l'impact environnemental des bâtiments communaux.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'énergie représente l'un des principaux postes de dépenses de fonctionnement des bâtiments publics. Un chauffage bien réglé ou l'extinction automatique de l'éclairage peuvent permettre de réaliser des économies d'énergie significatives.

La meilleure énergie reste celle que l'on ne consomme pas : c'est pourquoi la performance énergétique **repose autant sur les équipements que sur les comportements quotidiens de chacun.**

STATIONNEMENT

Zone bleue : le dispositif évolue

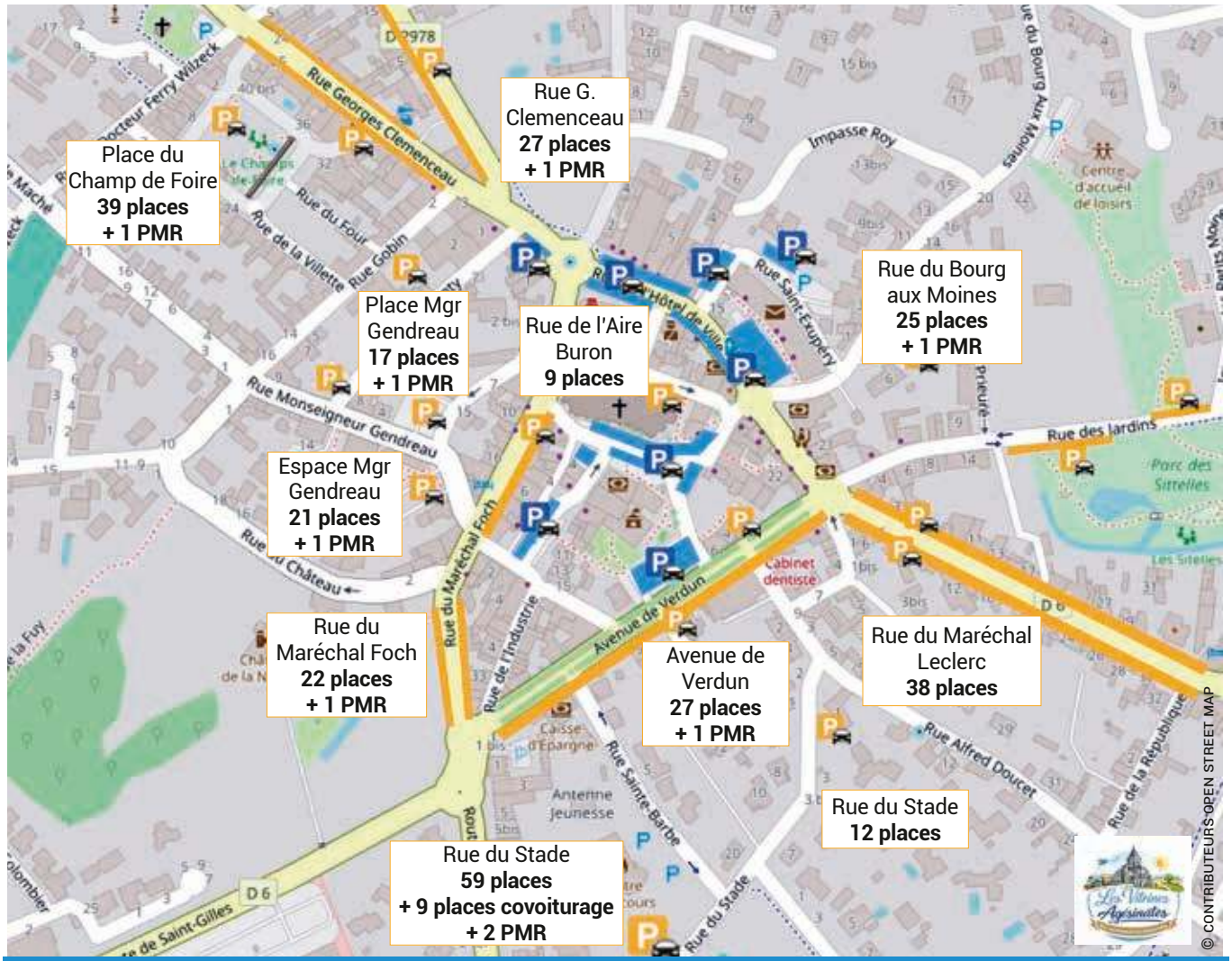
Pour faciliter l'accès aux commerces et encourager la fréquentation du centre-ville, la ville d'Aizenay a décidé de faire évoluer le dispositif de stationnement. Désormais, les automobilistes peuvent bénéficier de deux heures de stationnement gratuit en zone bleue.

C'est un petit changement qui pourrait avoir son importance dans les habitudes des clients du centre-ville. La durée de stationnement autorisée en zone bleue passe à deux heures, contre une durée auparavant limitée à 1h30 afin de rendre le stationnement plus simple et plus confortable pour les personnes qui viennent faire leurs courses ou profiter des commerces du centre-ville.

Pour marquer ce changement, la ville d'Aizenay a décidé de rééditer des disques bleus en partenariat avec l'association des commerçants "Les Vitrines Agésinates". Ainsi, 1 000 disques ont été édités, disponibles à l'accueil de la mairie ou auprès de vos commerçants. Pour ceux qui disposent déjà d'un disque bleu, il n'est pas nécessaire de le changer si celui-ci répond aux normes européennes, il reste en vigueur.

Le centre-ville d'Aizenay compte 200 places de stationnement en zone bleue et plus de 300 places dans un rayon de 300 m autour de l'église (5 mn à pied).





Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 et le samedi de 9h00 à 12h00, sauf les jours fériés, pour une durée de stationnement de 2h00 maximum en zone bleue.
Respecter la zone c'est donner la possibilité à chacun d'accéder aux commerces et services.

URBANISME

Sécheresse : demande de reconnaissance catastrophe naturelle

La ville d'Aizenay constitue un dossier de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle auprès de la Préfecture de la Vendée suite à des constats de dégâts liés à l'épisode de sécheresse et de réhydratation des sols durant l'été 2026 chez des particuliers.

Si vous avez constaté l'apparition de fissures dans votre maison en 2026 ou d'autres dommages que vous considérez en lien avec la sécheresse de cette année, vous êtes invités à vous signaler auprès des services de la Mairie.

La démarche :

1 Faire votre demande avant le 30 novembre 2026

Par mail : marches.publics@mairie-aizenay.fr

Ou par courrier :
Monsieur le Maire
Hôtel de Ville,
8 avenue de Verdun,
BP 27,
85190 AIZENAY

2 Indiquer dans votre demande

- Nom et prénom
- Courriel et adresse postale
- Adresse du bâtiment sinistré
- Date d'apparition des dommages
- Descriptif des dommages
- Si possible, quelques photos des dommages

3 Instruction par l'État

La Ville transmet/formule la demande.
L'État instruit le dossier selon des critères géologiques et climatiques.

4 Décision en 2027

Après étude, l'État peut reconnaître ou rejeter l'état de catastrophe naturelle.
La décision est publiée par arrêté interministériel au Journal officiel et communiquée au cours de l'année 2027.
Cet arrêté, qu'il soit favorable ou défavorable, sera systématiquement porté à la connaissance des habitants ayant effectué un signalement auprès de la mairie.

TRAVAUX

Visite de chantier de la station d'épuration

Les élus de la ville d'Aizenay se sont rendus sur le chantier de la future station d'épuration d'Aizenay, un projet d'envergure indispensable pour accompagner le développement de la ville et répondre aux exigences environnementales.

Quelques chiffres qui témoignent de l'ampleur du chantier :
- 140 tonnes d'acier
- 2 000 m³ de béton
- 7 985 000 € TTC d'investissement financé à 50 % par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et le Département de la Vendée

La mise en service de ce nouvel ouvrage est prévue au printemps prochain.

Un projet essentiel pour anticiper l'évolution d'Aizenay, renforcer les infrastructures d'assainissement et préparer durablement l'avenir de la commune.





VIE ÉCONOMIQUE

Label Préférence commerce : le millésime 2027-2028

Seul label national délivré aux commerçants par les Chambres de Commerce et de l'Industrie, "Préférence Commerce" valorise la qualité d'accueil et de services des commerces de proximité, engagés dans une démarche de qualité.

La ville d'Aizenay poursuit son engagement en faveur du commerce de proximité avec la signature de la convention Préférence Commerce 2027/2028, une nouvelle étape qui témoigne de la volonté municipale d'accompagner durablement les commerçants et de contribuer à l'attractivité du centre-ville.

La convention de mise en œuvre de ce dispositif pour le Millésime 2027/2028 va être signée courant novembre par Franck Roy, Maire d'Aizenay, Lydie Poirier, élue CCI Vendée au sein de la commission Commerce & Services et Romuald Loridan, Président des Vitrines Agésinates. Avec la signature de cette convention, la Ville s'engage à prendre en charge 50 % des frais d'inscription.
Cette démarche repose sur une mobilisation collective associant la Ville, l'association des commerçants « Les Vitrines Agésinates » et les différents partenaires du développement économique.



Pour les professionnels, le label "Préférence Commerce" est un véritable outil de valorisation et de différenciation. Et pour les clients, l'assurance d'un commerce engagé et passionné. Ce label contribue à faire vivre et rayonner le commerce de proximité.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VIE ET BOULOGNE

Un conseiller numérique pour vous accompagner

La Commuanuté de Communes Vie et Boulogne propose un service pour mieux comprendre et utiliser le numérique au quotidien.

Un accompagnement sur mesure
Plusieurs formats sont disponibles :
- En rendez-vous individuels,
- En ateliers personnalisés entre amis ou en famille,
- En ateliers collectifs thématiques.

Le conseiller numérique s'adapte aux différents profils et intervient selon les besoins, dans différents domaines :
- Initiation aux outils numériques (découverte de l'ordinateur, navigation sur internet…),
- Sécurité sur internet (protection des données personnelles, création de mots de passe sécurisés…),
- Démarches en ligne (achats en ligne, prise de rdv…),
- Outils quotidiens (parentalité numérique, utilisation d'un agenda électronique, application gps…).

Service gratuit et sur inscription
Les rendez-vous et ateliers sont ouverts à l'ensemble des habitants de Vie et Boulogne, sans distinction d'âge ou de niveau. Le conseiller numérique propose une initiation ou un perfectionnement à l'usage quotidien des outils numériques, afin de faciliter leur maîtrise par tous.

Les lieux d'accompagnement
Les rendez-vous individuels se déroulent sur 4 communes du territoire :
- Aizenay (Espace Monseigneur Gendreau, 1 rue Monseigneur Gendreau)
- Bellevigny (Mairie déléguée de Saligny, 6 rue de la Croix aux Pages)
- Le Poiré-sur-Vie (Espace du prieuré, 16 rue de l'Ancien prieuré)
- Palluau (France services, 26 rue Georges Clemenceau)

Quant aux ateliers collectifs thématiques et personnalisés, ils sont proposés sur différentes communes de Vie et Boulogne.

Retrouvez tous les ateliers thématiques sur Conseil numérique :
Ateliers D'clics numériques - Communauté de communes Vie et Boulogne

Contact :
Tél. : 02 51 31 69 95
conseiller.numerique@vieetboulogne.fr

Toute la programmation sur www.vie-et-boulogne.fr/conseiller-numerique



INSTALLATION

Micro-crèche Les Petits Aiz'nés

Depuis le 1er septembre 2026, la micro-crèche Les Petits Aiz'nés accueille les enfants de 10 semaines à 4 ans au parc d'Activités des Centaurées, dans des locaux aménagés pour leur bien-être et leur éveil.

À l'origine de ce projet, Emily Magnier, fondatrice de la micro-crèche Les Petits Aiguillonnais à L'Aiguillon-sur-Vie, et Hélène Varez, qui l'a rejointe par la suite en tant que directrice. Fortes de leur expérience auprès des jeunes enfants et des familles, elles ont souhaité créer ensemble un nouveau lieu d'accueil chaleureux et à taille humaine.



Ouverte du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30, la structure dispose de douze places et peut accueillir jusqu'à quatorze enfants dans le cadre de l'accueil en surnombre. Son projet pédagogique repose sur le respect du rythme de chaque enfant, la motricité libre, l'inclusion et l'ouverture sur l'extérieur. Le jeu libre, les découvertes sensorielles et les activités proposées au quotidien permettent à chacun d'explorer et de grandir à son rythme.

L'une de ses particularités est la présence de Youffie, une chienne pointer anglais de 7 ans, habituée au contact avec les jeunes enfants. Les temps de rencontre avec l'animal se déroulent dans un espace dédié, sous la supervision d'une professionnelle et selon l'envie de chaque enfant. Ils peuvent favoriser l'apaisement, la confiance en soi et la création de liens, tout en sensibilisant les enfants au respect du vivant.

La micro-crèche accueille également les enfants ayant des besoins spécifiques, dans une démarche d'inclusion et de dialogue avec les familles. Des partenariats avec des intervenants extérieurs, notamment une psychomotricienne, viennent enrichir l'accompagnement et les propositions d'éveil.

Les repas et goûters bio, fournis par Les Bocaux de Mamie, ainsi que les couches sont inclus dans l'accueil. L'équipe utilise également des signes associés à la parole pour soutenir la communication avec les tout-petits.

Une application permet aux parents de retrouver les transmissions et des moments de la journée de leur enfant.

Les familles sont accompagnées dans leurs démarches auprès de la CAF pour leur demande de complément de libre choix du mode de garde (CMG). Des solutions de réservation de berceaux sont également proposées aux entreprises souhaitant faciliter l'accueil des enfants de leurs salariés.

Les Petits Aiz'nés
3 rue des Centaurées
07 75 76 16 75
direction.mc.aizenay@gmail.com
@Micro-crèche Aizenay

INSTALLATION

Zoom création

Installé à Aizenay, Jérémy Hayot est vidéaste professionnel depuis 8 ans. Il a créé son auto-entreprise : Zoom Création.

Jérémy Hayot accompagne commerçants, artisans et entreprises dans la mise en valeur de leur activité et de leurs savoir-faire.

« *Les histoires que j'ai envie de raconter, je les croise ici : au marché, chez les artisans, dans les entreprises du coin. Beaucoup font un travail formidable que personne ne connaît* », explique-t-il.

Vidéo de présentation, recrutement, formation, communication ou valorisation d'un métier, il conçoit chaque projet en fonction d'un objectif précis. Son approche, inspirée du documentaire, privilégie des images authentiques, au plus près des personnes et de leur quotidien.

Il travaille également avec les chargés de communication pour leur apporter son expertise en matière de production audiovisuelle, de la prise de vue au montage.

Son objectif : raconter les histoires locales et donner de la visibilité à celles et ceux qui font vivre le territoire.

Jérémy Hayot, Zoom Création
06 35 26 50 35
jeremy@zoomcreation.fr
www.zoomcreation.fr
@Zoomcreation.fr
@Zoomcreation.fr
@Jérémy Hayot



SANTÉ

Intervention du MarSOINS

Dépistage dermatologique, le MarSOINS vous donne l'opportunité de montrer votre peau à un professionnel de santé.

Le MarSOINS propose des dépistages médicaux individuels, gratuits et ouverts à tous sans rendez-vous.

Il informe et oriente les bénéficiaires vers les dispositifs appropriés. Venez rencontrer l'équipe de bénévoles et de professionnels du secteur médical.

Lundi 18 janvier 2027
De 9h00 à 12h30
Place de la Mutualité
Gratuit et ouvert à tous

SOLIDARITÉ

Téléthon : 2026

La ville d'Aizenay poursuit son engagement en faveur de l'AFM Téléthon.

Chaque année, le premier week-end de décembre est l'occasion de se retrouver et de se mobiliser autour du Téléthon.

À Aizenay, associations, entreprises, établissements scolaires, bénévoles et habitants répondent une nouvelle fois présents pour soutenir l'AFM-Téléthon.

Du vendredi 4 au dimanche 6 décembre 2026, de nombreuses animations seront proposées dans la commune. Concerts, spectacles pour enfants, loteries, activités sportives et rendez-vous culturels rythment ces trois jours, avec un objectif commun : collecter des fonds pour faire avancer la recherche et soutenir les personnes touchées par les maladies rares ainsi que leurs familles.

Depuis plusieurs années, la Ville accompagne cette mobilisation aux côtés des acteurs locaux. Elle facilite l'organisation des différentes initiatives, met à disposition les équipements municipaux et contribue à faire connaître les rendez-vous auprès des habitants.



L'engagement ne se résume pas au seul week-end du Téléthon puisque de nombreuses associations et acteurs locaux proposent également des actions toute l'année afin de contribuer à cette belle dynamique collective !

ESAT

Vente de Noël

Le succès ayant été au rendez-vous l'année dernière, l'ESAT René Coty (Atelier d'Aizenay) renouvelle sa vente de produits réalisés en interne.

Cette opération s'inscrit dans une dynamique d'économie sociale et solidaire. Elle permet aux personnes en situation de handicap d'acquérir de nouvelles compétences et contribue au développement de leur autonomie.
Elle participe également à la valorisation de matériaux destinés au rebut : bois, cuir… et s'inscrit dans une démarche de développement durable.

Vente sur place
au 19 route du Poiré à Aizenay
LE MERCREDI
de 9h00 à 11h45 et de 14h00 à 16h30
à partir du 28 octobre 2026

- Bois d'allumage : 5 € le carton de 15 litres
- Porte clé Libellules en cuir : 4,50 €
- Sapin hauteur 100 cm : 40 €
- Sapin hauteur 50 cm : 15 €

Merci de soutenir ce projet.

Contact :
ESAT
Tél. : 06 72 81 38 63 ou au 06 30 34 99 86
esat.annexaizenay@adapei-aria.com





CENTRE SOCIAL

Des idées d'activités et de sortie

Le Centre Social de la ville d'Aizenay vous propose des ateliers et sorties destinés aux familles :

Sortie famille en forêt
Partez à la découverte des champignons en famille ! Venez explorer la forêt d'Aizenay et plongez-vous dans l'univers fascinant des champignons, tout en apprenant à les reconnaître lors d'une sortie ludique et pédagogique.
Accompagnée de la Société Mycologique de La Roche-Sur-Yon.

Mercredi 18 novembre 2026
De 9h00 à 12h00
À la forêt d'Aizenay – RDV directement sur place
Gratuit – sur inscription.
Places limitées



Atelier créatif : fabrication d'une fusée
Venez partager un moment de création avec vos enfants.
Animé par Kévin Fraucourt, animateur pédagogique

Mercredi 25 novembre 2026
De 10h30 à 12h00
Salle Georges Hillairiteau
Enfants à partir de 6 ans
Gratuit - Sur inscription auprès du Centre social.
Places limitées

Atelier créatif : décoration de Noël
Venez partager un moment de création avec vos enfants

Mercredi 9 décembre 2026
De 10h30 à 12h00
Salle d'activité de la médiathèque d'Aizenay
Enfants à partir de 6 ans
Tarif : 3€ par enfant habitant la commune
5€ par enfant habitant hors commune
Sur inscription

Contact :
Centre Social
Tél. : 02 51 94 53 90
accueilccas@mairie-aizenay.fr

LUDOTHÈQUE

Après-midi jeux de société

Envie de rencontrer du monde, de partager un moment convivial autour du jeu, de découvrir de nouveaux jeux ?

Seul, entre amis ou en famille, venez participer aux après-midi jeux à la ludothèque.

Un rendez-vous une fois par mois pour découvrir de nouveaux jeux, accompagné par Oriane, ludothécaire.

Les prochaines dates :
• Mardi 1er décembre 2026
• Mardi 5 janvier 2027
• Mardi 2 février 2027
• Mardi 2 mars 2027

Animation gratuite et ouverte à tous. De 14h30 à 16h00 à la ludothèque.
Sur inscription auprès de la ludothèque.

Contact :
Tél. : 02 51 06 55 96
ludotheque@mairie-aizenay.fr





SOLIDARITÉ

Éclats de Rocks fête ses 25 ans en musique !

À l'occasion de ses 25 ans, l'association Éclats de Rocks vous donne rendez-vous le samedi 7 novembre 2026 à 21h00 pour une grande soirée festive à la salle Georges Hillairiteau à Aizenay.

Au programme : un concert pop-rock, avec la participation d'un ensemble de cuivres, pour une soirée gourmande et musicale.

Les bénéfices seront intégralement reversés au profit du Téléthon.
Tarif unique hors boissons : 18 €. Profitez d'une formule comprenant :
• L'accès au concert ;
• Une galette salée au choix : saucisse ou jambon-fromage ;
• Une crêpe sucrée au choix : sucre, caramel, confiture ou chocolat.

Une belle occasion de partager un moment convivial, musical et solidaire entre amis ou en famille !

Samedi 7 novembre 2026
Salle Georges Hillairiteau
17, rue des Jardins
Ouverture des portes : 19h30
Début du concert : 21h00
Réservations :
- Sur HelloAsso
- Par téléphone : 06 73 76 34 89 ou 06 51 03 72 23
Concert ouvert à tous

ÉCOLE SAINTE-MARIE

Une rentrée sous le signe de l'unité

Les élèves de maternelle et d'élémentaire sont désormais tous regroupés au sein d'un même établissement : l'école Sainte-Marie, un nom choisi en hommage aux fondateurs de la toute première école.

Une école unifiée
Pour célébrer ce regroupement, une statue de Sainte-Marie, préalablement bénie par l'évêque, a été installée dans l'entrée de l'établissement.

L'art au cœur de l'année scolaire 2026-2027
Cette année, la culture et la création sont à l'honneur avec un programme riche : visites culturelles, découvertes de diverses disciplines (musique, théâtre, cinéma, danse, peinture, sculpture…) et classe découverte pour les classes de CP, CE1 et CE2.
Les apprentissages ont déjà commencé pour les élèves de maternelle et du cycle 3, mobilisés autour du Salon d'automne. Ils s'initient à l'expression plastique en exploitant le papier sous toutes ses formes. Grâce à l'intervention de l'artiste Delphine Boisumeau, les enfants ont pu échanger sur son travail, découvrir ses œuvres et bénéficier de ses conseils pour réaliser les œuvres exposées au salon.

Apprendre à coopérer et à bien vivre ensemble
Dans toutes les classes, les élèves ont retrouvé Sabine, l'enseignante spécialisée, pour faire la connaissance de Totem, un personnage dédié à la coopération et au vivre-ensemble. Il rejoint Focus (qui favorise l'attention) et Flexi (symbole de la flexibilité mentale), découverts les années précédentes. Ces rituels sont réactivés chaque année pour offrir aux élèves un cadre serein et propice aux apprentissages.

Le prochain rendez-vous à noter
• Matinée festive : samedi 5 décembre 2026. L'événement débutera par le nouveau spectacle des Marmottines et se poursuivra avec une animation organisée par l'APEL.

Inscriptions et portes ouvertes pour la rentrée future
Vous anticipez déjà la rentrée pour votre enfant né en 2024 ou 2025 ? L'équipe vous accueille lors des portes ouvertes pour visiter les locaux, rencontrer les enseignantes et échanger avec des parents d'élèves.

Deux dates de portes ouvertes sont prévues :
• Vendredi 11 décembre 2026 à partir de 17h00
• Samedi 23 janvier 2027 de 10h00 à 12h00

Contact :
Mme Pacaud, directrice de l'école Sainte-Marie
Tél. : 02 51 94 60 09

COLLÈGE SAINTE-MARIE

Créativité et talents au collège Sainte-Marie

Donner de la voix, monter sur scène, créer : au collège Sainte-Marie, l'équipe éducative encourage l'expression artistique sous toutes ses formes pour révéler les talents de chaque élève.

Sur scène, la créativité s'exprime pleinement grâce au spectacle « Sainte-Marie en scène » qui a permis au public de découvrir, lors de ces deux dernières années, les performances des jeunes danseurs, chanteurs et comédiens.

Le chant est aussi à l'honneur à travers la chorale où des élèves de tout niveau se réunissent pour chanter en chœur et préparer des représentations, comme dans le cadre de Choralèges (rassemblement de chorales de plusieurs collèges de l'Enseignement Catholique) auquel le collège participe tous les ans.

Les arts plastiques ne sont pas en reste et prennent vie au quotidien dans les couloirs du collège. L'an dernier, inspiré par les œuvres découvertes lors de leur voyage à Paris, les élèves de 4e ont donné libre cours à leur imagination. Jungles luxuriantes en écho à celles du Douanier Rousseau ou visions sous-marines inspirées des Nymphéas de Claude Monet ont ainsi vu le jour.

Quatre de ces projets ont eu le privilège d'être présentés lors de l'exposition ART'gésinate l'été dernier, et un autre à découvrir lors de l'édition du Salon d'Automne programmé du 14 au 22 novembre 2026 à la salle Les Quatre Rondes.



COLLÈGE ALEXANDRE SOLJENITSYNE

Une rentrée pleine d'énergie et de projets !

La rentrée 2026 démarre sous les meilleurs auspices au collège Soljenitsyne !

Avec 630 collégiens accueillis, l'établissement poursuit son chemin avec une belle dynamique et surtout une grande stabilité de ses équipes.
Enseignants, personnels d'éducation, AESH, agents et personnels administratifs sont au rendez-vous pour accompagner les élèves au quotidien. Cette stabilité permet au collège de regarder loin et de faire vivre de nombreux projets, qu'ils soient pédagogiques, culturels, sportifs, citoyens ou encore européens. « *Cette énergie collective est une vraie richesse pour notre établissement* », se réjouit le chef d'établissement.

Une cour qui va changer de visage !
C'est l'un des grands projets de cette année : la transformation et la végétalisation de la cour du collège. Les premiers travaux ont débuté dès juillet 2026 et le chantier va se poursuivre au fil des mois. En novembre, le mobilier viendra prendre place dans les nouveaux espaces, avant les plantations prévues en décembre. À terme, les élèves bénéficieront d'une cour plus verte,



plus agréable et plus conviviale, offrant davantage de possibilités pour se retrouver, se détendre et vivre autrement les temps de pause. Un véritable support d'éducation et de bien-être.

Quatre labels : quatre belles reconnaissances !
Cette année, le collège a obtenu quatre labels qui viennent saluer le travail réalisé par les élèves et les personnels : deux labels eTwinning, le label Égalité filles-garçons et le label Établissement en Démarche de Développement Durable (E3D).
Ces labels témoignent de l'engagement du collège dans des domaines qui sont au cœur de son projet : s'ouvrir à l'Europe et au monde, faire vivre l'égalité, sensibiliser aux enjeux environnementaux et permettre aux élèves de devenir des citoyens éclairés et engagés. Autant de projets qui donnent du sens aux apprentissages et permettent aux collégiens de vivre des expériences qui dépassent largement les murs de la classe !

Une école où chacun a sa place
La réussite passe aussi par l'attention portée à chaque élève. Le collège dispose d'un dispositif Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire et d'une Unité d'Enseignement Externalisée, qui permettent d'accompagner au mieux des jeunes aux besoins particuliers. Mais l'inclusion se vit surtout au quotidien, grâce au travail collectif des enseignants, des AESH, de la vie scolaire et de l'ensemble des personnels.

L'année scolaire s'annonce particulièrement riche et commence avec une belle énergie !

LYCÉEE COLETTE LE BRET

Les lycéens poursuivent une aventure autour du jeu vidéo éducatif !

Un projet pédagogique, mêlant les arts plastiques, le numérique, les sciences et l'ouverture internationale, va se poursuivre cette année scolaire 2026-2027 avec de nouveaux élèves.

Après avoir participé à la création d'éléments graphiques et de décors pour un jeu développé autour des collections du Musée d'Histoire naturelle de Vienne, en Autriche, les lycéens vont continuer à travailler sur ce projet au cours de la nouvelle année scolaire.

Des élèves de l'option arts plastiques du lycée Colette Le Bret ont rejoint le projet, né au collège, qui prend cette année une nouvelle dimension. Les élèves pourront travailler ensemble sur différents aspects du jeu et réfléchir à de nouvelles productions permettant de le faire connaître auprès du public. Cette collaboration entre collégiens et lycéens permettra de poursuivre et d'enrichir le travail engagé, notamment autour de la création artistique, de la conception visuelle et de la valorisation du jeu.



Le partenariat avec le Musée d'Histoire naturelle de Vienne constitue également une dimension originale de cette aventure. Les collections du musée ont servi de support au développement du jeu et permettent aux élèves de travailler à la croisée des arts, des sciences, du numérique et de l'anglais.

Au-delà de la réalisation d'un jeu vidéo, l'objectif est de faire vivre aux élèves une véritable expérience de création collective. Ils sont amenés à imaginer, produire, expérimenter, communiquer et travailler avec des partenaires situés au-delà de leur établissement, et même au-delà des frontières.

Depuis la rentrée de septembre 2026, les collégiens de La Mothe-Achard et les lycéens d'Aizenay poursuivent ensemble cette aventure numérique et artistique. Une manière également de montrer que les projets pédagogiques peuvent créer des passerelles entre les établissements et permettre aux élèves de différents niveaux de travailler autour d'une réalisation commune. Le projet entre ainsi dans une nouvelle étape : après la création du jeu, place désormais à son développement, à sa valorisation et à de nouvelles créations réalisées par les élèves.

Contact :
Franck Robin, proviseur du lycée Colette Le Bret
Tél. : 02 30 32 29 30
ce.0851705s@ac-nantes.fr

VIE LOCALE

Élections de Miss Mamie

Le mercredi 23 septembre 2026, les enfants du CME étaient conviés à participer à la 4e élection de Miss Mamie du Ruleau à l'EHPAD Charles Marguerite.

Deux jeunes élus ont eu la chance de faire partie du jury présidé par la 1re Dauphine de Miss Vendée Fanelly.

15 super mamies pomponnées et habillées pour l'occasion se sont présentées devant le jury, les résidents, les enfants du CME et le personnel de l'EHPAD. À l'issue des votes, 3 d'entre elles ont été décorées :
- Gisèle Buton a été élue 2e Dauphine,
- Jeanny Brochard, 1re dauphine
- Michelle Guillet a remporté le titre !

Pendant le moment de convivialité les enfants ont pu échanger avec Fanelly et Michelle, qui ont gentiment accepté les séances photo et autographes ! Une jolie expérience intergénérationnelle pour les jeunes élus !



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

14 nouveaux visages au Conseil Municipal des Enfants

Les élections du Conseil Municipal des Enfants (CME) ont livré leur verdict : 14 élèves de CM1, issus des trois écoles élémentaires d'Aizenay, rejoignent l'aventure pour un mandat de deux ans.

Une nouvelle génération qui arrive avec des idées plein la tête !
Les bulletins sont dépouillés, les résultats annoncés… et une nouvelle équipe se met en place. Les 14 élèves de CM1 élus pour rejoindre le Conseil Municipal des Enfants d'Aizenay sont :

7 élèves représentant l'école Sainte-Marie :
- Lana Aucoin,
- Léo Grelet,
- Adèle Trichet,
- Adèle Biron,
- Gabrielle Imbert,
- Alicia Levesque,
- Valentin Julien ;

5 élèves représentants Louis Buton :
- Lou-Elise Bali,
- Clara Berieau,
- Romane Moreau,
- Manon Gourdet,
- Louise Naulet ;

2 élèves représentants pour La Pénière :
- Wylan Gomis
- Victor Badts

Ils s'apprêtent à vivre une expérience aussi citoyenne que collective.

Pendant deux ans, ces jeunes conseillers vont participer à la vie de la commune, découvrir les coulisses de la démocratie locale et surtout faire entendre la voix des enfants dans les projets du CME.

Une équipe qui se construit
Les nouveaux élus ne partent pas seuls dans cette aventure. Ils vont rejoindre les 14 conseillers déjà en place pour former une équipe de 28 jeunes élus.
Première mission : apprendre à travailler ensemble. Échanger, confronter les idées, écouter les propositions de chacun et trouver des accords… Le CME est aussi un lieu où l'on apprend concrètement à débattre et à construire un projet collectif.

Un anniversaire pas comme les autres
Et pour ce nouveau mandat, les jeunes conseillers ont une première échéance de taille : les 30 ans du CME !
Trois décennies d'existence, de projets et d'initiatives qui seront l'occasion de se replonger dans l'histoire du Conseil Municipal des Enfants et de valoriser le travail accompli par les générations précédentes.

Quel sera le prochain grand projet ?
Les 28 élus auront un nouveau défi à relever : imaginer et choisir ensemble un projet à porter pendant leur mandat. Les idées ne devraient pas manquer ! Aux jeunes conseillers désormais de faire émerger leurs envies, d'en débattre et de transformer leurs propositions en projet concret pour Aizenay.

Le mandat commence à peine, mais une chose est déjà certaine : ces 14 nouveaux élus ont deux années devant eux pour faire entendre leur voix et faire vivre le CME !



MÉDIATHÈQUE

Quoi de neuf à la médiathèque ?

L'équipe de la médiathèque propose des rendez-vous pour découvrir les nouveautés et les coups de cœur pour les petits et les grands !

Des nouveautés et des coups de cœur à découvrir

La médiathèque vous propose plusieurs rendez-vous pour découvrir ses nouveautés en rayons ainsi que ses coups de cœur romans, documentaires, BD ou encore DVD !

Café des nouveautés
Venez découvrir les dernières acquisitions de la médiathèque : romans, documentaires et DVD fraîchement arrivés !

Samedi 21 novembre 2026
À 10h30
Public ado/adulte – Sur inscription

Ça me dit des BD
Découvrez les dernières BD arrivées dans les bacs de la médiathèque ! Un moment convivial pour les passionnés de bulles… et les curieux !

Samedi 28 novembre 2026
À 10h30
Public ado/adulte
Sur inscription

Les DVD incontournables de 2026
Films marquants, pépites à découvrir et grands succès : venez explorer les DVD qui ont fait 2026.

Samedi 5 décembre 2026
À 10h30
Public adulte
Sur inscription

Des soirées en famille

Soirée jeux avec la ludothèque
La médiathèque et la ludothèque s'associent pour vous inviter à une soirée jeux exceptionnelle ! Venez partager une soirée ludique en famille ou entre amis !

Vendredi 27 novembre 2026
À 20h00
Tout public, dès 8 ans
Sur inscription

Soirée des doudous
Rejoignez-nous pour une soirée magique, où histoires et doudous s'invitent sous les étoiles…

Vendredi 11 décembre 2026
À 20h00
Tout public à partir de 3 ans
Sur inscription.

Des spectacles

POUR LES PLUS PETITS
La météo des émotions
Vivons chaque émotion en couleur et en chanson !

Mardi 1er décembre 2026
À 10h00 & 11h00
Pour les 0-3 ans
Sur inscription

POUR TOUTE LA FAMILLE
La lutin académie
Noël approche à grands pas, et à la Lutin Académie, c'est la panique !
Face à l'augmentation du nombre d'enfants dans le monde, le département des lutins farceurs est débordé…

Samedi 19 décembre à 15h00
Tout public, dès 3 ans
Sur inscription


© Cie La Comédie des rêves

Horaires d'ouverture
Mardi : 10h00 à 12h30 / 16h00* à 18h30
Mercredi : 10h00 à 18h30
Vendredi : 16h00* à 18h30
Samedi : 10h00 à 12h30 / 14h30 – 16h30
* 14h30 pendant les vacances scolaires

Retrouvez toutes les animations proposées sur le site mediatheques.vieetboulogne.fr

Contact :
Médiathèque
Rue Malpartida de Caceres
Tél. : 02 51 31 88 41
aizenay@biblio-vieetboulogne.fr
mediatheques.vieetboulogne.fr
@mediathequesvieetboulogne



LUDOTHÈQUE

Vide ta chambre

La ludothèque organise un vide ta chambre !

L'équipe de la ludothèque vous donne rendez-vous le dimanche 15 novembre de 8h30 à 12h30, à la salle Georges Hillairiteau pour sa bourse aux jouets annuelle.
Un événement à ne pas manquer pour faire de bonnes affaires, tout en donnant une seconde vie aux jeux et aux jouets.

Pour les vendeurs, l'inscription se fait à la ludothèque. Ce sont les enfants qui vendent leurs jeux et jouets, accompagnés d'un adulte. Il est possible de réserver jusqu'à deux tables, dans la limite des places disponibles, le prix est de 2 euros l'unité.

Salle Georges Hillairiteau
Dimanche 15 novembre 2026
De 8h30 à 12h30
Gratuit, Ouvert à tous.

Contact :
Pôle Villeneuve,
5 rue Malpartida de Carceres
Tél. : 02 51 06 55 96
ludotheque@mairie-aizenay.fr

EXPOSITION

Salon d'Automne : cap vers la 35e édition

Du 14 au 22 novembre 2026, la salle Les Quatre Rondes accueille une nouvelle édition du Salon d'Automne. Pendant plusieurs jours, le public pourra découvrir un large choix d'univers artistiques singuliers et apprécier la richesse des techniques présentées.

14 artistes à découvrir !

Pour cette édition, 14 artistes sont invités à présenter leur travail et à partager leur technique. Peinture, photographie, gravure, sculpture… les œuvres exposées font appel à des savoir-faire et des matériaux aussi différents que la toile, le papier, le métal ou encore la pierre.
Peintures à l'huile, à l'acrylique, à l'aquarelle, dessin, sculptures, photographies : cette diversité de pratiques offrira aux visiteurs une exposition éclectique, où chaque artiste peut exprimer son identité, sa sensibilité et son univers.

Cette année, le Salon d'Automne réunit

L BOCQ
Delphine BOISUMEAU
Pascal CLEMENT
Fanny DELUMEAU
Grégoire DE MONT MARIN
Patrick FLEURION
ML GOURAUD
LM PHOTOGRAPHY URBEX
Muriel MATT
NAJEAN'S
Hervé PAVAGEAU
PRYSMYX
David ROUGEAU
Virginie STEEL



Le Salon d'Automne 2026 promet ainsi un véritable voyage artistique où chaque visiteur pourra prendre le temps de regarder, de s'étonner et de découvrir des univers aux multiples facettes.



Les lauréats « ART'gésinate »

Caroline Robreateau, Emma Laporte et les collégiennes : Inès Bourgeois, Adèle Rocheteau, Léana Terzuoli et Zoé Perraudeau, lauréates de la 25e édition de l'exposition « ART'gésinate », organisée par la ville d'Aizenay à l'Office de Tourisme Vie et Boulogne en juin 2026, présenteront à leur tour une sélection de leurs œuvres.

« Le Portrait » : un thème exploré de différentes manières :

Un espace dédié aux scolaires
Chaque année, la salle Les Quatre Rondes accueille les réalisations des élèves des écoles maternelles et élémentaires d'Aizenay. Cette année, les élèves et leurs enseignants ont exploré le thème du portrait à travers un projet mené avec Delphine Boisumeau, artiste vendéenne.





Une œuvre collective et participative
Les visiteurs seront conviés à contribuer à la création de l'œuvre participative installée durant tout le salon, un véritable moment de créativité ouvert à tous ou le portrait sera étonnement.

Contact : 02 51 94 60 46
Exposition du Salon d'Automne
Du 14 au 22 novembre 2026
De 10h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00
Salle Les Quatre Rondes
Entrée libre



ANIMATIONS

Les festivités de Noël

Du 4 au 23 décembre 2026, la ville d'Aizenay vous invite à célébrer la magie de Noël à travers un programme festif rythmé par de nombreuses animations pour petits et grands.

Vendredi 4 décembre 2026

Lancement officiel des illuminations et inauguration de la maison du Père Noël



Venez assister au lancement des illuminations et à l'inauguration de la maison du Père Noël, en présence du Père Noël et au rythme des chants de la chorale Voix La. L'Antenne Jeunesse offrira du vin chaud sans alcool et du chocolat chaud, à partager dans la convivialité.

À 18h00 - Jardin du Père Noël (Espace Jules Verne) et Salle des Mariages

Vendredi 11 décembre 2026

Concert de Noël

La magie de Noël résonne dans l'église Saint-Benoît

À l'approche des fêtes, la Ville vous invite à partager un moment musical placé sous le signe de Noël. Pour cette nouvelle édition, le Chœur polyphonique Odélalie vous emmène dans un univers musical chaleureux, entre chants traditionnels de Noël et mélodies incontournables.

Un chocolat chaud et une brioche seront offerts par la Ville à l'issue de cette soirée.

À 20h00 - Église Saint-Benoît
Tarifs :
Adulte : 12€ (12 ans et plus)
Enfant : Gratuit (- 12 ans)
Billetterie et réservation à l'office de tourisme Vie et Boulogne.

Samedi 12 décembre 2026

Aizenay fête Noël

De 14h00 à 19h00 : des animations pour tous

Venez partager un moment festif à travers de nombreuses animations gratuites pour petits et grands, Place de l'Église !

· Balades à poney
· Photo souvenir avec le Père Noël dans sa maison
· Manège carrousel
· Loisirs créatifs, sculptures de ballons et maquillage
· Ambiance musicale et festive avec Woodbox et la fanfare L'R en Folie

Rencontrez 15 exposants et profitez de deux food-trucks pour vous régaler. Une buvette sera proposée par l'association Aizenay Volley-Ball.

De 14h00 à 16h00 : Un Noël à croquer !

Formez votre équipe et participez au concours de maisons en pain d'épices organisé par l'Antenne Jeunesse de la Ville. Un jury désignera les réalisations gagnantes. Chaque équipe repartira avec sa maison à déguster !

Gratuit - Places limitées
Inscriptions obligatoires : antenne.jeunesse@mairie-aizenay.fr

À 18h00 : « Les veilleurs de la lumière », un spectacle équestre

Au pied de l'église, laissez-vous emporter par un spectacle équestre féerique où chevaux, poneys et artistes unissent leurs talents pour réveiller la mystérieuse Lumière de l'Hiver ! Entre poésie, prouesses équestres et touches d'humour, quatre tableaux enchanteurs vous invitent à vivre un moment magique.

Gratuit – Spectacle équestre par la Scène Artpaillange - Durée : 20mn

De 14h00 à 19h00 - Place de l'Église



Dimanche 13 décembre 2026

Marché du dimanche matin

La magie de Noël s'invite au cœur du marché avec une animation musicale du groupe Afterglow et la déambulation du Père Noël. Les enfants pourront profiter gratuitement du manège carrousel.



De 10h00 à 12h00
Place de l'Église.
Vin chaud et chocolat chaud offerts.

Du 5 au 23 décembre 2026

La maison du Père-Noël

Viens découvrir la maison du Père Noël et rencontrer le Père Noël :
- dimanches 6, 13 et 20 décembre 2026 de 10h00 à 12h00
- mercredis 9, 16 et 23 décembre 2026 de 15h00 à 18h00
- samedi 12 décembre 2026 de 14h00 à 19h00
- lundi 21, mardi 22 et mercredi 23 décembre 2026 de 15h00 à 18h00

Les samedis 5 et 19 décembre 2026, le Père Noël ira à la rencontre des commerçants du centre-ville de 10h00 à 12h00.



Du 5 au 20 décembre 2026

La boîte aux lettres du Père Noël

Viens déposer ta lettre dans la boîte aux lettres située devant la salle des mariages de l'Hôtel de Ville :
- du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00,
- samedis 5 et 19 décembre de 10h00 à 12h00,
- samedi 12 décembre de 14h00 à 19h00,
- dimanches 6, 13 et 20 décembre de 10h00 à 12h00.



N'oublie pas d'indiquer ton nom et ton adresse au dos de l'enveloppe pour que le Père Noël puisse te répondre !

MOTS DITS MOTS

Ateliers d'écriture

Tu as entre 8 et 16 ans ?
Tu es un passionné d'écriture (ou tu as envie de le devenir).
Et si tu participais aux Ateliers d'écriture Juniors de Mots dits Mots ?

Les ateliers se déroulent une fois par mois le mercredi de 18h00 à 19h30 au 7 rue Villeneuve à Aizenay.

Contact :
Tél. : 06 18 01 79 47
motsditsmotsaizenay@gmail.com



COMMÉMORATION

11 novembre : un temps de mémoire et de recueillement

Le mercredi 11 novembre 2026, la ville d'Aizenay invite les habitants à se retrouver pour la traditionnelle cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918.

La cérémonie débutera à 8h30, place de l'Église, en présence de Monsieur le Maire, des élus, des représentants des associations d'anciens combattants et des habitants.





PROTECTION CIVILE

Des gestes qui sauvent

La protection civile d'Aizenay vous propose d'apprendre les gestes qui sauvent.

L'équipe d'Aizenay vous accueillera pour une journée de découverte et de sensibilisation aux premiers secours, avec des mannequins connectés, des photos avec casques de la protection civile et Civil'Ours.

N'hésitez pas à venir les rencontrer et découvrir comment vous pouvez, vous aussi, vous engager à leurs côtés !

Samedi 7 novembre 2026
De 10h00 à 18h00
Dans le hall du Hyper U d'Aizenay !

Contact :
Tél. : 06 78 91 03 74
aizenay@protection-civile-vendee.org



Aizenay

Agenda

NOVEMBRE

Samedi 7 novembre
Concert : Éclats de Rocks fête ses 25 ans
Salle Georges Hillairiteau
21h00
18 € = 1 entrée concert + 1 galette salée + 1 crêpe (hors boissons)
Partenaires Ville d'Aizenay / Crédit Mutuel
Ouverture des portes 19h30
Concert ouvert à tous - Bénéfices au profit du Téléthon
Organisé par Éclats de Rocks
Réservation via Hello asso ou par téléphone
Tél. : 06 73 76 34 89 - 06 51 03 72 23

Samedi 7 novembre
Apprendre les gestes qui sauvent !
Hall du Hyper U d'Aizenay
De 10h00 à 18h00
Journée de découverte et de sensibilisation aux premiers secours.
aizenay@protection-civile-vendee.org
Tél. : 06 78 91 03 74
Organisé par l'Antenne Protection Civile

Du vendredi 6 au dimanche 8 novembre
Collecte alimentaire
Enseignes alimentaires
Organisée par le CCAS d'Aizenay

Du samedi 7 au mercredi 11 novembre
Festival du Rire aux larmes
cin'étoile
Organisé par Ciné Aizenay

Lundi 9 et mardi 10 novembre
Rencontres gourmandes : Escale à Tokyo
Salle Georges Hillairiteau
Lundi de 18h00 à 21h00 ou mardi de 9h30 à 14h00
Réveillez vos papilles dans une ambiance conviviale et chaleureuse, en préparant un repas accompagné par Bernard, bénévole.
Dégustation sur place.
Tarif : 12 € habitant de la commune
14 € habitant hors commune
Renseignements et inscription auprès du Centre Social
Tél. : 02 51 94 53 90

Mercredi 11 novembre
Cérémonie Commémorative : Armistice 1918
Salle Les Quatre Rondes
À 8h30
Rassemblement place de la Mairie
Organisée par la ville d'Aizenay

Du samedi 14 au dimanche 22 novembre
Salon d'automne
Salle Les Quatre Rondes
De 10h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00
Exposition d'œuvres d'artistes professionnels
Entrée libre
Organisé par la ville d'Aizenay



Dimanche 15 novembre
Vide ta chambre
Salle Georges Hillairiteau
De 8h30 à 12h30
Envie de faire plaisir à petits prix pour Noël ? Vente de jouets, jeux de société, livres pour enfants, peluches…
Pour les participants : Réservation d'une table : 2 € (2 tables maximum)
Inscription auprès d'Oriane à la ludothèque
Tél. : 02 51 06 55 96



Mardi 17 novembre
Bébés lecteurs
Médiathèque
À 10h30
Pour les 0-3 ans.
Sur inscription.
Tél. : 02 51 31 88 41

Mercredi 18 novembre
Graines d'histoires
Médiathèque
À 11h00
Pour les 3-7 ans.
Gratuit, entrée libre.
Tél. : 02 51 31 88 41

Mercredi 18 novembre
Sortie famille en forêt
À la forêt d'Aizenay - RDV sur place
De 9h00 à 12h00
Partez à la découverte des champignons en famille ! Venez explorer la forêt d'Aizenay et plongez-vous dans l'univers fascinant des champignons, tout en apprenant à les reconnaître lors d'une sortie ludique et pédagogique. Accompagnée de la Société Mycologique de La Roche-sur-Yon.
Gratuit - Sur inscription
Renseignements et inscription auprès du Centre Social
Tél. : 02 51 94 53 90

Samedi 28 novembre
Ça me dit des histoires
Médiathèque
À 11h00
Pour les 4-8 ans.
Gratuit, entrée libre.
Tél. : 02 51 31 88 41

Samedi 28 novembre
Concours de belote
Salle Georges Hillairiteau
Début du concours à 14h00 (inscriptions à partir de 13h30)
Tarif : 10 €
Un lot à chaque participant
Organisé par le Club l'Agésinate des retraités
club3age2@gmail.com
Tél. : 06 19 33 20 40

Dimanche 29 novembre
Bourse aux Fèves
Salle Les Quatre Rondes
De 8h30 à 18h00
Achats et échanges de fèves
Entrée Gratuite
Organisée par les Fabophiles de Vendée
Contact : bernard.daniel0225@orange.fr

Aizenay

Agenda

DÉCEMBRE

Mercredi 2 décembre

Graines d'histoires
Médiathèque
À 11h00
Pour les 3-7 ans. Gratuit, entrée libre.
Tél. : 02 51 31 88 41

Vendredi 4 décembre

Lancement des illuminations de Noël
Espace Jules Verne - Jardin du Père-Noël
Hôtel de ville - Salle des Mariages
À partir de 18h00
Ouverture de la Maison du Père-Noël
Chants par la Chorale Voix La
Chocolat chaud et vin chaud sans alcool offerts par la Ville
Organisé par la ville d'Aizenay

Vendredi 4, samedi 5, dimanche 6 décembre

Téléthon
Programme complet à retrouver sur www.aizenay.fr
evenementiel@mairie-aizenay.fr
Tél. : 02 51 94 89 58

Vendredi 4 décembre

Après-midi dansant avec l'orchestre « Frédéric STEPHAN »
Danses de salon et danses en ligne sur parquet
Salle des Quatre Rondes
De 14h30 à 19h30
Tarif : 10 €
Boissons et goûter offerts
Organisé par le Club l'Agésinate des Retraités
club3age2@gmail.com
Tél. : 06 19 33 20 40

Lundi 7 et mardi 8 décembre

Rencontres gourmandes : Noël
Salle Georges Hillairiteau



Lundi de 18h00 à 21h00 ou mardi de 9h30 à 14h00
Réveillez vos papilles dans une ambiance conviviale et chaleureuse, en préparant un repas accompagné par Bernard, bénévole.
Dégustation sur place.
Tarif : 12 € habitant de la commune
14 € habitant hors commune
Renseignements et inscription auprès du Centre Social
Tél. : 02 51 94 53 90

Vendredi 11 décembre

Concert de Noël
Chœur Polyphonique Odélalie
Eglise Saint Benoît
20h00
Plein tarif : 12€ (12 ans et plus)
Tarif enfant (-12 ans) : Gratuit
Billetterie par l'Office de Tourisme Vie et Boulogne. Réservations conseillées
Organisé par la ville d'Aizenay



Samedi 12 et dimanche 13 décembre

Festivités de Noël
Centre-ville
Programme complet à retrouver page 21 de ce numéro.
Organisées par la ville d'Aizenay

Dimanche 13 décembre

Méga loto animé par Loc'anim
Salle Les Quatre Rondes
Ouverture des portes à 12h30 et des caisses à 13h00
loto@aizenayfootball.com
Organisé par France d'Aizenay Football

Samedi 19 décembre

Ça me dit des histoires
Médiathèque
À 11h00
Pour les 4-8 ans.
Gratuit, entrée libre.
Tél. : 02 51 31 88 41

JANVIER

Mardi 5 janvier

Cérémonie des Vœux à la population
Salle Les Quatre Rondes
À partir de 18h30
Ouvert à tous
Organisée par la ville d'Aizenay

Samedi 9 janvier

Miss Vendée 2027
Salle Galerne-Noroit
À 20h30 (ouverture des portes 19h30)
Organisée par le Comité Miss Vendée en partenariat avec la ville d'Aizenay
Tél. : 06 87 21 60 98

Dimanche 10 janvier

Vente à la crèche
Eglise Saint-Benoit
À 11h50
Profits reversés à la Paroisse et à une association à vocation sociale
Dépôt des denrées dans l'Église le samedi 9 janvier 2027 de 15h00 à 16h30 et le dimanche 10 janvier à partir de 9h30
Organisée par le Conseil des Sages

Lundi 11 et mardi 12 janvier

Rencontres gourmandes : Le brunch Chic & Cosy
Salle Georges Hillairiteau
Lundi de 18h00 à 21h00 ou mardi de 9h30 à 14h00
Réveillez vos papilles dans une ambiance conviviale et chaleureuse, en préparant un repas accompagné par Bernard, bénévole.
Dégustation sur place.
Tarif : 12 € habitant de la commune
14 € habitant hors commune
Renseignements et inscription auprès du Centre Social
Tél. : 02 51 94 53 90

Samedi 23 janvier

Concours de belote
Salle Georges Hillairiteau
Début du concours à 14h00 (inscriptions à partir de 13h30)
Tarif : 10 €. Un lot à chaque participant
Organisé par le Club L'Agésinate des Retraités
club3age2@gmail.com
Tél. : 06 19 33 20 40

Samedi 30 janvier

Fitness Party
Salle Les Quatre Rondes
À partir de 15h00
Inscription via HelloAsso
Organisé par Aizenay Gym

Samedi 30 janvier

Portes ouvertes du collège Sainte-Marie
24 route de Nantes
De 9h30 à 12h00
Organisées par le Collège Sainte-Marie
contact@stemarie-aizenay.fr
Tél. : 02 51 94 62 00

INFOS

Bientôt la fin du chèque ?

La DGFiP prévoit de mettre fin à l'utilisation des chèques pour les paiements d'ici le 1er septembre 2027, date à laquelle elle fermera ses centres d'encaissement. Cette décision vise à réduire le nombre de chèques à traiter et à encourager les usagers à utiliser des moyens de paiement numériques.

Pourquoi ne plus utiliser le chèque ?

Moins de délais, plus de fiabilité et des coûts réduits : c'est ce qui guide le choix de la direction générale des Finances publiques (DGFiP) de réduire progressivement les paiements par chèque.

Des solutions alternatives pour le paiement de vos impôts ou de vos factures locales :

- **Le prélèvement automatique** auquel vous pouvez souscrire pour les échéances fiscales (comme le paiement de la taxe foncière par exemple) mais aussi certaines factures locales d'hébergement (EHPAD), de loyers, de cantine ou de garderie. Renseignez-vous auprès de votre collectivité. Ce mode de prélèvement nécessite la signature d'un mandat ;
- **Le paiement en ligne par PayFiP** vous permet de payer vos factures locales par prélèvement, par carte bancaire, et prochainement par virement simplifié (disponible à partir d'octobre 2026). Vous pouvez l'utiliser dès lors que le service public (collectivité locale, hôpital, école, etc.) a adhéré au dispositif ;
- **Le paiement de proximité** vous permet de payer en espèces (jusqu'à 300 €) ou par carte bancaire chez un buraliste ou un partenaire agréé.
Trouver votre buraliste ou partenaire agréé le plus proche de chez vous.

Ces différentes solutions vous offrent plus de facilités et de meilleures garanties sur le traitement de vos paiements que ne le permet le paiement par chèque.

Par ailleurs, les professionnels ont déjà l'obligation de payer par voie dématérialisée et de nombreux usagers particuliers ont depuis longtemps délaissé le chèque au profit de l'une ou l'autre de ces solutions, ce qui a déjà eu pour effet de réduire de manière importante le nombre de chèques à traiter.

Du papier qui a un coût !

Le coût unitaire de traitement de chaque chèque est en moyenne de 2,50 €.

En 2024, les chèques ne représentaient que 5 % des paiements reçus par la DGFiP mais représentaient à eux seuls 30 % du coût total de traitement des paiements.

Lutter contre la fraude

Le chèque présente un autre désavantage important : son taux de fraude très élevé.



Par comparaison, le paiement par chèque présente 70 fois plus de fraude que le paiement par virement.

Dans un contexte où les fraudes se diversifient, la DGFiP pourra également concentrer son action sur de nouveaux schémas de fraude.

ÉLECTIONS

Inscription et changement d'adresse sur les listes électorales

Vous venez d'arriver sur la commune ou vous avez simplement changé d'adresse à Aizenay ? Alors n'oubliez pas d'en informer le service accueil population.

Pièces à produire pour un changement d'adresse dans la commune :

- Pour faire le changement d'adresse dans la commune, il faut apporter en mairie un justificatif de domicile de moins de 3 mois ainsi que la copie recto/verso de la pièce d'identité

Pièces à produire à l'appui des demandes d'inscription :

Pour se faire inscrire sur les listes électorales, tout demandeur doit faire la preuve de sa nationalité, de son identité et de son attache avec la commune.

- La preuve de la nationalité et de l'identité peut s'établir notamment par la présentation d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité.
- L'attache à la commune peut être établie par tout moyen pouvant justifier, soit du domicile réel, soit des 6 mois de résidence exigés par la loi (avis d'imposition, factures d'eau, de gaz ou d'électricité...). Le droit à l'inscription au titre du contribuable s'établit par la production d'un certificat du service des impôts ou, à défaut, des avis d'imposition des 2 dernières années.

ℹ Contact :
Service Accueil/ Population
Tél. : 02 51 94 60 46
population@mairie-aizenay.fr



⚠ **Élections présidentielles : les dimanches 18 avril et 2 mai 2027**

Date limite d'inscription sur la liste électorale : vendredi 12 mars 2026

GROUPE

Aizenay, Ville dynamique et solidaire avec Franck Roy

Une équipe mobilisée au service de la ville

Plus de six mois après le début de cette nouvelle mandature, l'équipe « Aizenay, Ville Dynamique et Solidaire » poursuit son installation et s'engage pleinement dans les projets qui façonneront l'avenir d'Aizenay.

Les premiers mois ont notamment été consacrés à la mise en place des différentes commissions municipales, véritables lieux d'échange, de réflexion et de préparation des décisions qui sont soumises au conseil municipal. Cette première période est aussi un temps essentiel d'acculturation au fonctionnement de la collectivité, à ses compétences, à ses contraintes et aux dossiers en cours. Il s'agit de mieux comprendre l'histoire des projets engagés, de s'approprier les enjeux techniques et financiers et de partager une vision commune des priorités pour les années à venir. Ce travail collectif permet à chacun de trouver sa place et de contribuer, avec ses compétences et sa sensibilité, à l'action municipale.

Plusieurs projets majeurs mobilisent d'ores et déjà notre attention. La future station d'épuration constitue un enjeu important pour l'avenir de notre commune, notamment en matière d'assainissement et de préservation de notre environnement. Un investissement de 7 985 000 € TTC qui implique toutefois une augmentation des tarifs de l'assainissement, nécessaire au financement de cet équipement. Nous sommes conscients de l'impact que cette évolution tarifaire peut représenter pour les ménages. Elle s'inscrit néanmoins dans une démarche de responsabilité collective avec un objectif essentiel : garantir un service d'assainissement adapté, préserver notre cadre de vie et protéger la santé et le bien-être de tous les habitants, aujourd'hui comme pour les générations futures.

L'aménagement du stade de football, avec ses deux terrains synthétiques, sa piste d'athlétisme et ses locaux de stockage, représente également un investissement structurant pour le développement des pratiques sportives et la vie associative. Enfin, le projet du nouveau groupe scolaire Louis Buton occupe une place toute particulière dans nos réflexions. Parce que l'école est au cœur de la vie de notre commune et de son avenir, ce projet majeur nécessite une préparation rigoureuse, une vision à long terme et une attention constante aux besoins des enfants, des familles et des équipes éducatives.

L'appropriation de ces dossiers par l'ensemble des élus est une étape indispensable. Elle nous permet de partager les informations, de confronter les points de vue, d'approfondir les choix possibles et de préparer les décisions avec sérieux et responsabilité. Au-delà des projets eux-mêmes, ces premiers mois sont l'occasion de construire une dynamique d'équipe, fondée sur l'écoute, le dialogue et le travail collectif. Nous sommes conscients des attentes des habitants et de l'importance de mener chaque dossier avec méthode, transparence et pragmatisme.

Notre ambition reste la même : agir ensemble, au service de l'intérêt général, pour préparer l'avenir de notre commune et améliorer durablement le cadre de vie de tous ses habitants. Au-delà de notre commune, l'intercommunalité constitue également un enjeu essentiel pour l'avenir de notre territoire. Depuis le début de cette nouvelle mandature, les élus de la Communauté de Communes Vie et Boulogne se sont réunis à plusieurs reprises afin de travailler collectivement à l'élaboration du projet de mandat 2026-2032. Ces échanges permettent de partager les priorités, d'identifier les grands enjeux communs et de construire une vision cohérente du développement de notre territoire. Au-delà des actions à mener durant les six prochaines années, cette réflexion nous invite également à nous projeter plus loin, en imaginant ensemble ce que sera le territoire Vie et Boulogne à l'horizon 2040. Anticiper les évolutions démographiques, les besoins en services, les mobilités, les enjeux environnementaux et l'attractivité économique est indispensable pour préparer un avenir durable, au bénéfice de l'ensemble des habitants. C'est en conjuguant les ambitions communales et une vision intercommunale partagée que nous pourrons répondre au mieux aux défis de demain.

Enfin, dans un contexte où les collectivités comme notre société traversent des crises successives, il nous semble essentiel de préserver ce qui nous rassemble et de cultiver les moments de partage, de convivialité et de solidarité : Salon d'Automne, Téléthon, Festivités de Noël… Ces dernières sont une belle occasion de se retrouver en famille ou entre amis. C'est dans cet esprit que nous vous invitons à participer aux festivités de Noël qui se tiendront du 4 au 23 décembre avec les illuminations, la Maison du Père Noël ; le concert à l'Eglise avec un Chœur Polyphonique… et de nombreuses autres surprises
Nous vous souhaitons à chacune et chacun d'entre vous d'excellentes fêtes de fin d'année.

L'équipe « Aizenay, Ville dynamique et solidaire avec Franck Roy »

Vous pouvez consulter les comptes-rendus du conseil municipal sur le site www.aizenay.fr ou en mairie.

Permanences

Enfance jeunesse

Accueil de loisirs municipal " Chouette et cie "
24 rue du Bourg aux Moines
enfance.jeunesse@mairie-aizenay.fr
Inscriptions en mairie ou au 02 51 94 53 91.
Tél. : 02 51 98 02 02

Antenne Jeunesse
Périodes scolaires :
• Mardi, jeudi et vendredi de 17h00 à 18h00
• Mercredi et samedi de 14h00 à 18h00
• Vendredi de 19h00 à 22h00
Périodes de vacances scolaires
• Mardi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.
Les horaires peuvent varier en fonction du programme d'animations.
10 rue Sainte Barbe
antenne.jeunesse@mairie-aizenay.fr
Tél. : 02 51 94 74 40

Association des assistantes maternelles " Les P'tits Patapons "
Permanence le 1er samedi de chaque mois de 10h00 à 11h30.
Accueil de loisirs municipal
24 rue du Bourg aux Moines
association@lesptitspatapons.fr
Tél. : 07 68 86 31 71

Familles rurales
famillesruralesaizenay@gmail.com
Tél : 07 68 64 80 64

Info jeunes Aizenay
Un lieu d'information et de ressources à destination des 15-30 ans.
Mardi : 16h00 à 18h00
Mercredi : 14h00 à 18h00
Vendredi : 16h00 à 18h00
Samedi : 14h00 à 18h00.
Pas d'accueil pendant les vacances scolaires sauf exception.
Antenne Jeunesse – 10 rue sainte Barbe – 85190 Aizenay
ij@mairie-aizenay.fr
Tél. : 06 77 54 81 37

La Petite crèche" Les Petits Moineaux "
Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.
1 impasse des Petits Moineaux
lespetitsmoineaux@mairie-aizenay.fr
Tél. : 02 51 48 31 71

Maisons des Assistantes Maternelles
• "Aux pays des rêves"
7 impasse de l'Hermine
Tél. : 06 40 13 33 90
Tél. : 06 11 34 56 56
• "Les P'tits Loulous"
7 impasse Baudelaire
Tél. : 02 44 40 49 18

Relais petite enfance Vie et Boulogne
Informations et prise de rendez-vous en ligne www.vie-et-boulogne.fr
relaispetiteenfance@vieetboulogne.fr
Tél. : 02 51 31 93 18

Social

Centre Communal d'Action Sociale
Lundi au vendredi : 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30
Espace Monseigneur Gendreau
ccas@mairie-aizenay.fr
Tél. : 02 51 94 53 90

ESPACE MONSEIGNEUR GENDREAU

CAF (Caisse d'Allocations Familiales de Vendée)
Accompagnement dédié aux parents en changement de situation familiale : séparation, décès, famille monoparentale
Sur rendez-vous tous les mardis de 9h00 à 17h00.
Tél : 02 51 44 77 70

Les finances publiques
Permanence le 1er, 3e et 5e mercredi du mois de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h30.

La Mission Locale
Sur rendez-vous tous les lundis de 9h00 à 17h00
Tél : 02 51 09 89 70

Tremplin Acemus
Sur rendez-vous tous les jeudis après-midi de 14h00 à 17h00
accueil@tremplin.fr
Tél : 02 51 06 41 59

Mutualia
Sur rendez-vous un mardi matin sur deux de 9h00 à 12h00.
Tél : 06 30 35 67 16

La Maison Départementale des Solidarités et de la Famille
Sur rendez-vous.
Tél : 02 28 85 74 40

Le Nid des Aidants
Sur rendez-vous le mardi après-midi de 14h00 à 17h00
Tél : 07 89 00 52 72

France Services
Sur rendez-vous.
france-services@vieetboulogne.fr
Tél : 02 51 98 51 21

La Maison des Adolescents (MDA)
Sur rendez-vous un mercredi sur deux
Tél : 02 51 62 43 33

PERMANENCES PARTENAIRES 10 RUE DU PONT DE 4 MÈTRES

Cresus (Association régionale d'aide et de soutien à un rééquilibre budgétaire)
Sur rendez-vous mardi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 et le vendredi de 9h00 à 12h00.
Tél : 06 42 63 65 15

Alcool - Accompagnement - Prévention
Association d'aide et de soutien aux personnes ayant des addictions .
Réunions mensuelles ouvertes à tout public le 1er vendredi de chaque mois à 20h00.
Permanences les jeudis de 17h00 à 19h00 (sur rendez-vous).
10 rue du Pont de Quatre Mètres.
Tél : 06 79 34 65 70
06 26 53 30 68

Loisirs

Cinéma "cin'étoile, l'aventure continue"
Horaires et programmes sur cine-aizenay.fr.
7 rue Malpartida de Cáceres
contact@cine-aizenay.fr
Tél. : 02 51 31 49 39

Cyber-centre
Mardi : 10h30 à 12h00
Antenne Jeunesse
10 Rue Sainte-Barbe
Tél. : 02 51 94 74 40

Ludothèque
Mardi : 10h00 à 12h30
Mercredi : 10h00 à 12h30 et de 15h00 à 18h30
Vendredi : 16h00 à 18h00
Samedi : 10h00 à 12h30
Espace Villeneuve
5 rue Malpartida de Cáceres
ludotheque@mairie-aizenay.fr
Tél. : 02 51 06 55 96

Médiathèque Vie et Boulogne
Mardi et vendredi : 16h00 à 18h30
Mercredi : 10h30 à 18h30,
Samedi : 10h30 à 12h30 et 14h30 à 16h30.
1 rue de Malpartida de Cáceres
aizenay@biblio-vieetboulogne.fr
Tél. : 02 51 31 88 41

Piscine Vie et Boulogne
2 rue des Ganneries
piscine-aizenay@vieetboulogne.fr
Infos pratiques sur www.vieetboulogne.fr

CONTACTS

Divers

Secrétariat des services techniques
Demande de petits travaux d'entretien sur l'espace public. Pour un problème d'éclairage public merci de donner le numéro figurant sur le mât du lampadaire.
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.
services.techniques@mairie-aizenay.fr
Tél. : 02 51 34 71 32

Centre des secouristes Jean Labarbe
Espace Villeneuve
3 rue Malpartida de Cáceres
Tél. : 06 76 88 60 83

Déchetterie Vie et Boulogne
- Lundi de 13h30 à 17h30
- Mardi et jeudi : de 13h30 à 17h30.
- Mercredi, vendredi et samedi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.
Fermée les jours fériés.

Police municipale
6 rue de l'Hôtel de ville
Tél. : 02 51 94 84 06

HORS COMMUNE

Communauté de Communes Vie et Boulogne
24 rue des Landes - Le Poiré-sur-Vie
Tél. : 02 51 31 60 09
Ordures ménagères : 02 51 31 67 33

Espace France services
Du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 et le samedi, de 9h00 à 12h30.
26 Rue Georges Clemenceau à Palluau
msap@vieetboulogne.fr
Tél. : 02 51 98 51 21

Gendarmerie nationale du Poiré-sur-Vie
2 rue de la Lisière - Le Poiré-sur-Vie
Tél. : 02 51 31 82 34

Médecin de garde
Nuit, week-end, jours fériés
Tél. : 02 51 44 55 66

Office de tourisme Vie et Boulogne
2 avenue de la Gare - Aizenay
Tél. : 02 51 31 89 15
https://www.tourisme-vie-et-boulogne.fr/

Pour toute urgence : 17

Pompiers : 18

VILLE
Aizenay
La vie nature

SALON d'Automne

EXPOSITION COLLECTIVE

DU 14 AU 22 NOVEMBRE 2026

SALLE LES QUATRE RONDES

Ouvert tous les jours
de 10h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00

ENTRÉE LIBRE

PROGRAMME SUR WWW.AIZENAY.FR